CERTIFICAT

Document établi conformément à l'article 19 du décret n°2000-409, et conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat.
Délivré par ECOCERT S.A.S –BP 47-L'ISLE JOURDAIN-France
Agréé sous le numéro 001 par le ministère de l'agriculture Tunisien le 10/07/2001.
Accréditation COFRAC n°5-0657 Certification de Produits et Services, liste des sites accrédités et portées disponible sur www.cofrac.fr

Le présent document confirme que l'opérateur

BIOVALLEY

Activité principale : EXPORTATEUR
Activité(s) secondaire(s): PREPARATEUR

a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies dans la loi 99-30 du 5 avril 1999 relative à l'agriculture biologique et textes associés.

Date d'inspection:07/05/2026

Produits commerciaux	Catégorie de certification	Période de validité De	Jusqu'à
PRODUITS TRANSFORMES			
Autres produits alimentaires			
Farine de Pépin de Figue de Barbarie	Au moins 95% d'ingrédients d'origine agricole biologique	03/06/2026	07/11/2027
Poudre de pépins de figue de barbarie	Au moins 95% d'ingrédients d'origine agricole biologique	03/06/2026	07/11/2027
Huiles et graisses			
Huile de pépins de figue de barbarie	Au moins 95% d'ingrédients d'origine agricole biologique	03/06/2026	07/11/2027
Produits de la transformation des plantes			
Pépins de figue de barbarie	Au moins 95% d'ingrédients d'origine agricole biologique	03/06/2026	07/11/2027
Résidus d'huiles et graisses			
Tourteaux de pépin de figue de barbarie	Au moins 95% d'ingrédients d'origine agricole biologique	03/06/2026	07/11/2027

Fin du document - Total : 1 page(s) Page 1 sur 1

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur www.ecocert.com.

Fait à **L'ISLE JOURDAIN**

Le **03/06/2026**

Imen JAOUADI , Responsable Certification Agriculture Biologique



LICENCE

ATTESTATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DU MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE

Document établi conformément à l'article 19 du décret n°2000-409, et conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat.
Délivré par ECOCERT S.A.S –BP 47-L'ISLE JOURDAIN-France
Agréé sous le numéro 001 par le ministère de l'agriculture Tunisien le 10/07/2001.
Accréditation COFRAC n°5-0657 Certification de Produits et Services, liste des sites accrédités et portées disponible sur www.cofrac.fr

Le présent document atteste que l'opérateur:
BIOVALLEY

S'est engagé à respecter les règles de production biologique définies par la loi Tunisienne 99-30 et textes associés.

Ce document indique que l'opérateur est apte à produire, à préparer et à exporter ou à distribuer des produits conformes au mode de production biologique. Il doit être accompagné d'un certificat listant les produits conformes.

Licence Nº : 273755-TN-2026-415793-L

Date de fin de validité : 07/11/2027

Document émis le : 03/06/2026

Imen JAOUADI

Responsable Certification Agriculture Biologique

Annexe au certificat № 273755-TN-2026-Z-415793-2026

Ecocert SAS confirme que le(s) site(s) ci-dessous a/ont été audité(s) selon les exigences de la loi Tunisienne n° 99-30 du 5 avril 1999 relative à l'agriculture biologique et textes associés.

Site(s) audité(s) :

- Unité Biovalley:

TUNISIE

Inspection faite le : 07/05/2026

Document émis le : 03/06/2026



Imen JAOUADI

Responsable Certification Agriculture Biologique